

Bureau Exécutif FFVoile du 31 mai 2010

Relevé de décisions

Présents : JP. Champion – J.Ch Cour - JC. Méric - M.T Jourdas - JP. Churet – JL. Denechau - D. Tincelin – N. Peberel -
C. Aulnette - S. Lasseaux - P. Gouard – B. Bonneau - M. Bouvet - J. Cathelineau – H. Giraud – JL Paulou - E. Marliot – B. David.

Résolutions / Commentaires / Décisions

VIE FEDERALE

Validation des relevés de décisions des Bureaux Exécutifs du 26 février 2010, 26 mars 2010, et 16 avril 2010, ainsi que du relevé des points du Comité opérationnel du 31 Mars 2010.

Le BE valide les relevés de décisions des BE du 26/02, 26/03 et 16/04 2010 ainsi que le relevé des points du CO du 31/03/2010.

Priorités informatiques.

Point d'étape :

- Actuellement, l'équipe informatique a peu ou pas de possibilités pour des travaux de développement.
- Demande est faite aux Départements de prendre rendez vous avec le Service Informatique pour redéfinir les priorités de travail. Un point sera réalisé en CO
- La plupart des projets en cours sont réalisés, à l'exception de la gestion des inscriptions aux régates en ligne.
- Projets : Présentation du calendrier sur le site de la FFVoile, afin d'offrir un meilleur service aux licenciés (collaboration du Service Informatique et du Webmaster).

Information sur la finalisation du contrat Partner Talent (e – commerce).

Point d'étape sur la convention entre Partner Talent et la FFVoile relative au développement de la plateforme de commercialisation, et qui est en cours de finalisation.

Les principales évolutions:

- nécessité d'être investisseur pour utiliser cette plateforme,
- mise en place d'un barème pour les investisseurs (autres que la FFVoile) voulant référencer leurs structures,
- Investissement fédéral : 100 K€ sans frais supplémentaires de gestion/maintenance, sauf demande fédérale spécifique.
- Site informatique "grand public" spécifique, à mettre en place, pour accompagner la mise en place de la plateforme, qui sans lui serait inefficace.

Point d'étape sur la mise en place du projet et les réactions du terrain

- Nécessité de mobiliser les structures fédérales autour de ce projet, notamment les 100 plus grandes EFV
- Résoudre les éventuels problèmes de convergences entre Aspweb et la plateforme,
- Amener les structures fédérales à anticiper sur les évolutions en cours dans le domaine de la commercialisation des activités nautiques.

VOILE LEGERE

Préambule : Compte rendus de 3 championnats de France

- France Inter séries Dériveur – quillard de sport – catamaran.

Fonctionnement de l'épreuve – animation – convivialité – problèmes rencontrés (mise à l'eau des quillards – documents de course mal adaptés ...).

- France VRC 1M.

Compétition très bien organisée – structures d'accueil remarquables – Accueil de qualité.

- France Classe M

Championnat perturbé par le décès d'un plongeur de la SNSM, suite à une intervention faite sur l'épreuve en raison du naufrage d'un des bateaux concurrents.

- Compte rendus du championnat de France "Seniors", par JP Champion.

Forte adhésion au principe de l'inter série.

Championnats de France 2011 – Frais d'inscription.

Le Bureau Exécutif entérine les frais d'inscription aux Championnats de France tels que présentés ci-dessous :

MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION			
FFVoile		2011	
Championnats de France		Avant date limite	Après date limite
Minimes	Solitaire	50 €	75 €
	Equipage	100 €	150 €
Espoirs Glisse, Solitaire Equipage, Extrême Glisse	Solitaire	50 €	75 €
	Equipage	100 €	150 €
	Habitable	208 €	290 €
Dériveurs, Quillards de Sport et Catamarans	Solitaire	50 €	75 €
	Equipage	100 €	150 €
Classe M et 1M	Solitaire	50 €	75 €
« Classiques » Tour	Solitaire	Pour les CF « Classiques » Tour et CF des Raids Catamarans « Circuit d'épreuves », la FFVoile doit être informée des droits d'inscription déterminés par les organisateurs	
	Equipage		
Raids Catamarans « Circuit d'épreuves »	Equipage		

Le BE adopte la proposition avec possibilité de réviser cette tarification à l'automne, en fonction de contingences externes. Il est donc décidé dans l'intervalle de ne pas publier électroniquement cette décision avec le mois de novembre 2010

Championnats de France – Appels d'offre.

Le Bureau Exécutif entérine l'ouverture des appels d'offre pour l'organisation des Championnats de France de Voile 2011 suivants :

- 1- Championnat de France de Voile Dériveurs Quillards de sport Catamarans : 2 au 5 juin.
(intitulé à confirmer).

- 2- Championnat de France de Voile Minimes sur Flotte Collective : 17 au 22 juillet.
- 3- Championnat de France VRC Classe M – dates à déterminer.
- 4- Championnat de France VRC Classe 1m – dates à déterminer.
- 5- Championnat de France de Voile RSX – dates à déterminer (cahier des charges à venir).

Remplacement Bic 283.

Le Bureau Exécutif entérine le remplacement de la Bic Techno 283 pour le Championnat de France de voile Espoirs Extrême Glisse à partir de 2011 par la Fire Race 120 de Roberto Ricci Designs, sous réserve de la validation et de la conclusion d'un contrat formalisant le respect du cahier des charges édicté par la FFVoile et prévoyant notamment un engagement tarifaire sur 4 ans.

Evolution du Championnat de France des Clubs.

Le Bureau Exécutif entérine le principe d'évolution du Championnat de France des Clubs Voile Légère à partir de 2011, tel que proposé dans le document visé en annexe 2 du présent relevé, et valide le principe d'une présentation au prochain Conseil des Ligues, pour prise en compte des observations de celui-ci avant proposition au Conseil d'Administration du mois de juin.

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT

Site internet développement.

Présentation du site de gestion des cofinancements, packs labels, et autres opérations gérées par le Département Développement.

Serveur media FFVoile - Espace Ecole de Sport.

Présentation du Serveur Media, et de documents techniques (vidéos).
Possibilité d'accès pour les entraîneurs et moniteurs, mais aussi pour des centres de formation (projet de conventionnement à mettre en place avec définition des coûts de cession des contenus pédagogiques).

Point sur le dossier balades nautiques.

Point remis à un prochain BE.

FORMATION

Projet de texte rappelant les décisions du CA relatives au règlement des diplômes, des qualifications, des formations de la FFVoile et des attributions aux fonctions de club.

Le BE valide le projet de texte rappelant les décisions du CA de la FFVoile concernant le règlement des diplômes, des qualifications, des formations de la FFVoile et des attributions aux fonctions de club (cf. annexe 3 du présent relevé).

Confirmation d'un courrier adressé au directeur des sports relatif au « paddle », conformément à la demande du précédent BE.

Le BE valide le projet de courrier devant être adressé par le Président et le DTN au directeur des sports relatif au Paddle.

SPORT EN ENTREPRISE

Demande de dérogation carte de publicité sur les régates voile entreprise.

Le Bureau Exécutif accepte la demande de dérogation à l'article 3.1 du Règlement de Publicité de la FFVoile, faite par Commission Voile Entreprise. Cette dérogation sera applicable exclusivement aux régates identifiées au calendrier comme étant "Voile entreprise", et uniquement si la publicité du bateau concerne l'entreprise sous laquelle l'équipe est engagée en qualité de salariés de cette entreprise.

DIVERS

Site Internet

Le Be souhaite que soit étudié la possibilité d'intégrer sur notre site des explicatifs très simples des grands principes de la régate, sous forme vidéo (de type de ce qui se fait sur les Sites de grandes sociétés de communication comme Canal ou Orange par exemple)

Il doit s'agir de principes très simples. Une 1^{ère} utilisation pourrait avoir lieu au niveau de certaines régates d'entreprises